



Dépêche 05/030

Drame à Bordeaux avec le Sig Sauer

Un adjoint de sécurité de 25 ans a perdu la vie après avoir été atteint accidentellement par une balle de 9 mm. Le drame s'est passé à l'hôtel de police de Bordeaux où un brigadier était en train d'enclencher la sécurité de son arme de service, un Sig Sauer, lorsque le coup de feu est parti. C'est au moment semble-t-il d'enclencher la sécurité, que le fonctionnaire aurait accidentellement pressé sur la queue de détente, le projectile traversant alors une cloison de 13 mm d'épaisseur avant d'atteindre le jeune collègue.

L'auteur du malencontreux coup de feu a été placé en garde à vue. Au terme de son audition, le policier devrait être déféré à la justice qui pourrait ouvrir une information judiciaire pour « homicide involontaire ».

Les services douaniers commencent à être équipés de cette nouvelle arme (DNRED, Calais, Léman et Ile de France cette année). La CFDT douane réitère les exigences qu'elle avait formulées lors du groupe de travail du 27 mai 2004, à savoir :

- une concertation locale avec les agents (groupes de travail, séances de tir, ...) ;
- la sécurité des agents (tube de déchargement dans un local adapté, ...) ;
- une préformation sur les manipulations et un rappel de l'instruction sur la détention, le port et l'usage des armes ;
- une formation au tir dès réception des armes.

Nous exigeons également qu'à opération exceptionnelle corresponde un budget exceptionnel.

A notre demande, la DG s'était engagée à procéder à un examen précis des locaux où seront effectuées les manipulations avec les armes.

La CFDT attend donc un état précis de ces examens et des mesures prises afin de renforcer la sécurité.

Un drame, c'est un drame de trop. Toutes les mesures nécessaires doivent être prises pour éviter tout autre accident.

Paris, le 21 avril 2005